

## L'argot en FLE : vers un enseignement pluriculturel

Marine Abraham

Universidad de Murcia  
[maelisa1985@gmail.com](mailto:maelisa1985@gmail.com)

### Résumé

Registre de langue particulier de par ses caractéristiques syntaxiques et lexicales, mais surtout socioculturelles, l'argot français fait désormais partie intégrante de la langue française. L'évolution perpétuelle de ce registre de langue, qui rend son enseignement et apprentissage en Français Langue Étrangère (FLE) plus complexes que l'étude d'une langue lambda, nous fait nous interroger sur les moyens didactiques mis à la disposition des professeurs de FLE pour faciliter et enrichir leur fonction de formateurs linguistiques.

### Mots-clé

Argot, FLE, didactique, enseignement, apprentissage.

## 1 Principes théoriques

### 1.1 Plusieurs définitions de l'argot

Ce premier chapitre aura pour fonction de démontrer les difficultés rencontrées lors de notre essai de définition de l'argot, ce qui constitue en quelque sorte le premier obstacle à son enseignement et apprentissage. En effet, il n'existe pas une définition mais de multiples théories selon les époques, les auteurs et les sociétés dans lesquelles ce parler se développe. L'origine de l'argot remonte au 13<sup>ème</sup> siècle, lorsqu'il était apparenté à la langue des scélérats d'alors, une explication restreinte, qui correspond désormais à l'argot ancien et qui ne commencera à évoluer qu'au cours du 20<sup>ème</sup> siècle (Merle, 2006 : 4-5). Ainsi en 1933, Jules Marouzeau dans son ouvrage *Le lexique de la terminologie linguistique* sera l'un des premiers à définir l'argot comme « une langue spéciale pourvue d'un vocabulaire parasite, qu'emploient les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale avec la préoccupation de se distinguer de la masse des sujets parlants » (Guiraud, 1969 : 6), description qui s'apparente à celle d'un signum social, c'est-à-dire un moyen, ici le langage, grâce auquel un groupe social peut se manifester et s'identifier. (Guiraud, 1969 : 97-100). L'argot s'est donc libéré de l'étiquette « langage de malfaiteurs » pour devenir :

Un dialecte social réduit au lexique, de caractère parasite [...], employé dans une couche déterminée de la société qui se veut en opposition avec les autres ; il a pour but de n'être compris que des initiés ou de marquer l'appartenance à un certain groupe. (Dubois et al., 2001 : 48)

Tout ceci révèle la complexité du travail du professeur lors d'un cours d'initiation à l'argot en FLE puisque l'enseignement d'un parler dérivé de la langue française débute par une explication concrète du sujet traité, c'est pourquoi nous devons apporter une définition claire de ce qu'est l'argot aujourd'hui et de ce qu'il représentait hier. Il sera donc important de mettre en relief l'existence de plusieurs argots, ou quand bien même

l'existence de « parlures argotiques »<sup>1</sup> (François-Geiger & Goudaillier, 1991).

## **1.2 Des fonctions controversées et évolutives**

Afin de comprendre au mieux ce phénomène langagier, il est nécessaire d'explicitier ses fonctions, qui se révéleront être finalement semblables à celles d'une langue. En effet, une langue est un outil de production orale qui permet à l'être humain de transmettre des valeurs, elle est impliquée dans le développement et le comportement des sociétés (Morin Rodriguez, 2006 : 229-230). L'argot possède les mêmes objectifs langagiers et socioculturels à ceci près qu'il en présente d'autres propres aux sociétés le parlant et répondant aux besoins de ces dernières. La première fonction est l'identitaire qui permettra la reconnaissance mutuelle des membres d'un groupe. La seconde est la formation d'un message qui sera crypter pour qu'il ne soit compris par tous. L'argot permet également de contourner les tabous instaurés par la société, l'homme peut ainsi parler de sujets contestés en étant compris que par ses tiers. Une des dernières fonctions et la plus controversée de toutes est la sectaire. Le terme secte<sup>2</sup>, la plupart du temps employé dans un contexte péjoratif, fait ici référence à un facteur vu comme néfaste au groupe social parlant l'argot. Il s'agit en définitive de fonctions controversées étant donné qu'elles ont tendance à mettre ses utilisateurs de côté.

Néanmoins, l'évolution d'un langage entraînant un changement dans ses fonctions, il est opportun de mettre en relief l'affaiblissement de certaines dû à la diffusion et l'unification de l'argot dans la société. Le terme « cambrioler » en est un exemple puisqu'il s'agit d'un mot provenant de l'argot ancien faisant désormais partie du langage courant. Il fut utilisé auparavant par des écrivains tels Honoré de Blzac, qui se trouvent être aujourd'hui des auteurs de littérature classique de renommé, étudiés dans les établissements scolaires français ou étrangers.

## **1.3 Convenance de l'enseignement de l'argot en FLE**

À la question « faut-il enseigner l'argot ? », les discordes sont nombreuses. Dans un premier temps, ses détracteurs affirment que l'argot ne correspond pas à un rayonnement universitaire à des fins pédagogiques, qu'il est contraire à la langue savante qu'on est censé étudier ou enseigner au sein de nos établissements. Il s'agit effectivement d'un registre de langue principalement oral ; en France, ce langage est parlé et non pas

---

<sup>1</sup> *Parlures argotiques* est le titre du livre de Denise François-Geiger, professeur de linguistique, et de Jean-Pierre Goudaillier, expert en linguistique et plus spécialement en argot. Cet intitulé fait référence à l'existence de plusieurs argots dont la formation et les fonctions diffèrent selon les époques. Les groupes sociaux développant ce parler sont ceux qui déterminent ces nouvelles formes d'argot, le vocabulaire restant cependant reconnaissable parmi tous.

<sup>2</sup> Selon le centre national de ressources textuelles et lexicales informatisé (CNRTL), une secte est « un ensemble de personnes professant une même doctrine (philosophique, religieuse, etc.) ». Il s'agit somme toute d'une organisation sous l'influence d'une ou plusieurs personnes qui va à contre-courant d'un système dominant et qui résulte souvent être nuisible à la vie d'autrui (<<http://www.cnrtl.fr/definition/secte>> [01/09/2012]).

étudié, il n'existe pas de matières dédiée à l'argot en soi. Beaucoup soutiennent que défendre l'argot revient à nuire à la culture française puisque pour eux, ce sociolecte est une sous-culture voire une contre-culture, c'est-à-dire un parler qui reprendrait quelques traits de la culture dite dominante ou qui serait le symbole d'un mouvement contestataire en opposition avec la société (Haddad, 1998).

Alain Bentolila (2007) mettra en avant que l'argot reste un facteur d'exclusion en insistant sur le fait qu'« il prive ceux dont il est le seul instrument de parole d'exercer leur droit légitime de laisser sur les autres une trace singulière ». Bernard Lahire s'oppose à cette théorie en assurant que c'est pour répondre à l'exclusion à laquelle elles font face que certaines communautés créent un nouveau moyen d'expression tel que l'argot et que celui-ci fait partie intégrante de notre société (1999). Il est de fait convenable d'admettre que ce registre est omniprésent dans la culture française et ce depuis des années. Nous nommions Honoré de Balzac précédemment mais nous pouvons aussi mentionner Victor Hugo qui se trouve être l'un des auteurs les plus connus et les plus étudiés en FLE. À cette époque-là, les écrivains truffaient leurs récits de langage familier, aujourd'hui considéré argot ancien.

En allant au-delà des écrivains, les artistes en général usent de ce langage, qu'ils soient paroliers, cinéastes, dialoguistes, etc. Or il est démontré que la dimension culturelle dans l'apprentissage d'une langue est primordiale. En outre, afin de maîtriser une langue, il est requis d'en connaître tous ses registres, ou du moins de les avoir côtoyés. La mobilité internationale qui a cours de nos jours rend indispensable une formation linguistique enrichie. Il est essentiel de préparer les étudiants en FLE à interagir et l'argot rentre ici dans les compétences universitaires qui permettent de répondre aux besoins de l'apprenant. En définitive, la dimension pluriculturelle dont dispose l'argot rend son enseignement et apprentissage en FLE inévitable.

#### **1.4 Argot ancien et argot contemporain**

Maintenant il s'agira de déterminer quel type d'argot est-il judicieux d'enseigner : l'argot ancien ou l'argot contemporain. À cette question, il est nécessairement intéressant d'analyser la réaction des apprenants, mais opportun de les éclairer sur le phénomène de l'argot hier et aujourd'hui. Quand nous traitons de l'argot ancien, nous faisons référence à l'étude de grands auteurs de la littérature française, travail que les étudiants développeront au cours d'autres matières. Il restera cependant important de leur indiquer que dans les siècles passés, ce langage était également vu comme négatif dans les sociétés et qu'il répondait aux mêmes attentes que l'argot contemporain. De manière similaire, il faudra expliquer pourquoi et comment ce langage est-il passé au registre familier ou même courant, quelles sont les raisons qui ont amené à une « déferlante argotique » au 19<sup>ème</sup> siècle et qui a permis ce changement d'opinion (Merle, 2006 : 10-11).

La distinction entre argot et langage familier ou entre argot et jargon est complexe étant donné que l'état historique et définitif de l'argot est insaisissable. La définition des limites entre ces langages étant difficiles, il sera indispensable de mettre en évidence que l'étude de l'argot n'est pas seulement l'apprentissage d'un langage mais plutôt celui d'un phénomène socioculturel. Aujourd'hui, l'argot français contemporain nous permet d'avoir des connaissances quant à l'histoire de la langue française et de la France en

général. Des thèmes transversaux tels que la francophonie ou la distribution de la population française sont directement liés à la diffusion de l'argot, tout comme à sa formation. Si nous reprenons ce qui a été dit précédemment sur l'importance de l'approche culturelle en didactique du FLE, nous remarquerons que chaque enseignement doit avoir un contenu culturel, par conséquent, pourquoi ne pas prendre comme point de départ ces contenus pour une meilleure appréhension de l'argot voire de la langue française en général<sup>3</sup> (Verlée, 1973 : 7-11). En conclusion, l'enseignement de l'argot doit être global, il serait incongru de proposer une étude de ce registre limitée à une période de temps ou à un type d'argot en particulier.

### **1.5 Difficultés pédagogiques de l'argot**

L'enseignement et apprentissage de l'argot semble être un processus délicat en FLE, premièrement parce que l'intérêt porté à son étude n'est pas généralisé, comme nous avons pu le constater plus haut. Non seulement l'intérêt diffère mais aussi la signification que chacun a de ce qu'est l'argot, de ses fonctions au sein de la société. Deuxièmement, tout travail sur ce parler devra aller de pair avec des recherches socioculturelles et historiques. Comme toute autre langue, l'argot est un outil qui permet d'exprimer les représentations sociales d'une culture, tout en tenant compte de l'idiosyncrasie et à la fois de l'hétérogénéité de chaque société (Lillo, 2006 : 180). Il convient donc d'avoir des connaissances linguistiques ainsi qu'historiques, sociologiques, géographiques, etc., d'autant plus que l'évolution constante de ce langage rend la formation de l'apprenant et de l'enseignant compliquée. Cet ensemble représentera un important challenge, par-dessus tout pour les enseignants, qui devront conserver une objectivité absolue face à un sujet polémique et source de nombreuses controverses. Autrement dit, il s'agit ici d'avoir accès à des documents variés contenant des informations, qui parfois se contredisent et qui puissent être examinées par l'apprenant. L'étudiant, à son tour, traitera les informations reçues ou recherchées par son biais afin de pouvoir dégager l'important du superflu et ainsi se forger une opinion personnelle. La transmission d'information ne peut pas se réaliser comme elle se fait pour une autre matière, de par le caractère subjectif de ce phénomène de société.

Un autre obstacle à la présence de l'argot en cours de FLE est le fait qu'il est ici question d'une langue orale plus qu'écrite, surtout en ce qui concerne l'argot contemporain. En effet, nous retrouvons l'argot ancien dans de nombreuses œuvres littéraires alors que l'argot actuel manuscrit se fait rare. Il s'est développé à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle avec l'apparition des dictionnaires d'argot par exemple, ou grâce à la parution de livres d'auteurs actuels. Néanmoins, la propagation du vocabulaire argotique contemporain se fera principalement à l'oral, s'agissant à la base d'un langage venant de la rue. Or les cours de FLE en université reposent principalement sur l'écrit.

Les nouvelles directives ont tendance à accentuer l'oral en cours de FLE, avec l'appui de

---

<sup>3</sup> D'après Léon Verlé, la présence de contenus culturels dans l'enseignement et apprentissage d'une matière permet le développement de la culture générale de chacun et donne la possibilité à l'apprenant d'accroître son sens critique. En aucun cas il s'agira de comprendre le contenu culturel comme l'apport d'une culture générale au sens large, mais plutôt comme une introduction à celle-ci pour pouvoir au final se forger une opinion propre.

théories éducatives telles que l'approche communicatives dans les années 80 et 90. Plus tard, l'an 2000 voit naître l'approche actionnelle qui mettra en avant l'autonomie de l'apprenant dans son apprentissage. En définitive, la compréhension, production et interaction orale prennent de l'ampleur en salle de FLE, tout comme le rôle de l'apprenant dans son apprentissage. Désormais, « l'élève apprend à agir et il apprend pour agir » (Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), 2001 : 15). Malgré le succès de ces nouvelles stratégies didactiques, les professeurs manquent généralement de moyen pour les mettre en place. L'enseignement de l'argot fait donc face à des difficultés diverses, que ce soit au niveau contextuel ou didactique.

### **1.6 Possibilités pédagogiques**

En tenant compte de tous ces facteurs, nous nous pencherons sur les possibilités qui existent pour améliorer et faciliter le travail des enseignants et l'apprentissage des étudiants étrangers à ce registre. Il est certain qu'une formation approfondie du professorat est essentielle, mais de quel type d'outils disposent-ils ?

On se plaît souvent à entendre dire que l'immersion dans la réalité permet une meilleure maîtrise de la langue étrangère. De ce fait, un pourcentage significatif d'étudiants partent à l'étranger tous les ans afin d'améliorer leur niveau de langue, grâce à des programmes proposés par des organismes universitaires ou privés et, de plus en plus le font même sans l'aide de ceux-ci. Néanmoins il serait difficile de s'imaginer un professeur de lettres passer un séjour linguistique plus ou moins court au sein d'une cité parisienne et improbable de le voir converser avec quelque malfaiteur en utilisant la langue des gueux du 15<sup>ème</sup> siècle. Il est aussi bon de rappeler qu'il n'existe pas un argot mais plusieurs argots. Il faudrait donc, pour du moins parfaire notre argot contemporain, s'immiscer dans chaque groupe social afin de comprendre le fonctionnement de ces langages : cas de figure évidemment impossible. Quelles seraient donc les solutions plausibles qui aideraient à une meilleure formation des enseignants en argot? La réponse à cette question est loin d'être simple et beaucoup jugent qu'il n'en existe pas réellement. Il est évident qu'une formation continue du professorat est un ingrédient primordial, l'argot étant un registre de langue en perpétuelle évolution. Celle-ci devra être accompagnée de maniement de documents authentiques et actuels, à caractère linguistique et socioculturel. En réalité, le travail d'un professeur ne se résume pas seulement à avoir des connaissances du sujet qu'il traitera en cours, mais aussi et surtout de savoir transmettre ces connaissances. L'enseignement de l'argot commencera donc par démontrer aux apprenants le poids de ce registre de langue en France, expliquer qu'il s'agit d'une langue orale plus qu'écrite qui peu à peu fait partie du langage courant de la plupart des français. Il est également astucieux de leur signaler que les premiers termes auxquels ils sont familiarisés proviennent généralement de l'argot, plus que du registre familier, si ce n'est que l'argot ne soit une branche du langage familier selon certains linguistes (Guiraud, 1965 : 5-12). Il sera primordial d'inclure les apprenants dans les recherches de documents authentiques et l'analyse de ces derniers. Le support pouvant être des articles de presse , des reportages, des œuvres littéraires, des films, des chansons, des caricatures humoristiques, etc., en somme toute, il est capital qu'ils soient authentiques et dans la mesure du possible actuels. Ces facteurs permettront de rendre les étudiants « acteurs sociaux » (CECR, 2001 : 9) à part entière du processus

d'enseignement et apprentissage, ce qui accroîtra sa motivation pour la matière étudiée<sup>4</sup>.

## **2 Développement pratique**

Afin d'avoir une meilleure idée de ce qui peut être proposé en classe de FLE, nous tenterons d'exposer ci-dessous un exemple d'activités à développer pendant un cours d'argot. Nous avons choisi dans ce cas précis l'étude d'une chanson, support éducatif qui permettra d'approfondir l'apprentissage de l'élève en suivant les nouvelles approches didactiques citées auparavant. L'utilisation d'une chanson comme outil de travail suppose de nombreux avantages puisqu'elle inscrit la langue dans un cadre actuel et vivant et mobilise plusieurs sens chez l'apprenant. En effet, elle présume de possibilités pédagogiques telles que l'utilisation de l'audio, de textes ou de vidéos qui rendent le travail de l'étudiant plus facile et qui plus est ludique. Cet aspect divertissant de l'activité engendre une motivation des deux côtés du processus d'enseignement et apprentissage, les élèves se sentent donc à l'aise et nous pouvons généralement nous rendre compte d'un meilleur engagement de leur part. Tout comme le suggère l'approche actionnelle, l'étudiant devient protagoniste de son apprentissage et profite d'un document authentique le plus souvent en prise directe avec ses intérêts et ses préoccupations actuelles. Outre la présence d'éléments linguistiques, extralinguistiques et paralinguistiques, étroitement liés entre eux, la chanson possède des contenus socioculturels, elle est « miroir de culture et civilisation » (Gil-Cepeda Pérez, 1994 : 35). En un mot, la chanson permet une « harmonisation des contenus linguistiques et culturels », une caractéristique non négligeable pour initier des apprenants à ce registre de langue singulier (Dumont, 1998 : 105).

En vue de choisir au mieux la chanson, il sera essentiel de respecter certains critères basiques, afin de ne pas perdre l'attention des apprenants :

1. L'ensemble des objectifs didactiques élaborés préalablement devront être respectés.
2. Elle devra être courte et audible.
3. Le débit, le rythme et la diction de l'artiste faciliteront le travail postérieur de l'étudiant.
4. Que la chanson soit munie d'un refrain est recommandé puisqu'il facilite la mémorisation. Ainsi, l'apprenant pourra retenir les structures à étudier.
5. Elle sera pourvue d'un lexique varié et en accord avec le sujet du cours.
6. Il en sera de même pour le registre de langue.
7. Les formes grammaticales doivent être mises en avant afin de mettre en évidence les changements que la grammaire subit en langue orale.

---

<sup>4</sup> Le Conseil de l'Europe présenta en 2000 le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues mettant en avant l'approche actionnelle dans le système éducatif actuel. Ce rapport propose de placer l'apprenant comme acteur de son apprentissage et non plus comme spectateur. En plus de cela, l'approche interactionnelle propose de communiquer et d'agir réellement avec des personnes réelles en cours de FLE. Le rôle de l'étudiant se voit alors renforcé, il devient protagoniste.

8. Le thème devra être adéquat à l'ouverture à une discussion en fin de session didactique.
9. L'ajout d'un support vidéo pourrait être le bienvenu de façon à ce que l'élève puisse travailler des contenus extralinguistiques et ainsi améliorer sa compréhension du texte de la chanson.

Le niveau des étudiants sera bien sûr à déterminer avant le choix de la chanson. Néanmoins il est bon de rappeler que l'argot reste un registre de langue particulier, même pour un natif. Il s'agira donc d'une classe possédant déjà un degré de connaissances avancé. Dans le cas d'un enseignement universitaire, donner ce cours lors de la première année serait peut-être prématuré. Il faudra compter au moins quatre sessions d'une heure afin de pouvoir développer au mieux les objectifs d'apprentissage linguistiques et socioculturels et de travailler les compétences requises (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite, ainsi que les compétences linguistique et communicative).

Les activités proposées peuvent être les suivantes :

1. Contextualisation → Vérifier les savoirs préalables et promouvoir les connaissances métacognitives. Il serait ici opportun de profiter des classes multimédia mises à disposition dans les centres éducatifs pour que les apprenants puissent réaliser eux-mêmes les recherches et ainsi exposer leurs idées en cours.
2. Compréhension orale → Écoute, compréhension globale à partir d'un texte à trous notamment (activité qui permettra de confirmer les hypothèses qu'ils auront pu émettre précédemment).
3. Compréhension écrite → Compréhension spécifique qui pourra s'effectuer par groupe avec l'aide d'un dictionnaire et des connaissances du professeur. Il sera ici question d'apprivoiser les procédés de formation de l'argot.
4. Expression écrite → Retranscription du texte en langage courant.
5. Expression orale → Débat (une comparaison avec le cas espagnol peut être un possible début de discussion, étant donné que les apprenants doivent se sentir identifier avec les tâches proposées).

Ce type d'activités occasionnera certains obstacles liés aux caractéristiques des documents authentiques. En effet, le langage employé dans la chanson choisie ne sera pas adapté à l'enseignement, ceci afin de positionner l'apprenant au sein d'une situation de communication réelle. Pour cette raison, le professeur devra remédier aux lacunes linguistiques et socioculturelles des étudiants tout au long des activités.

Nonobstant il permettra à l'élève d'atteindre des objectifs didactiques conséquents. Il aura davantage confiance en ses capacités d'apprentissage de la langue étrangère, ce qui l'amènera à se sentir plus commode à l'heure d'interagir avec un natif puisqu'il sera confronté à des difficultés langagières qu'il pourra certainement résoudre plus facilement. Les élèves universitaires ayant un niveau avancé de français se sentent souvent exclus du groupe des locuteurs natifs, ils requiert donc un rapprochement à la langue orale (regroupant le langage courant, familier ou argotique) afin d'arriver à un équilibre entre la langue savante étudiée en classe et la langue usuelle. Pour conclure, il est primordial de mettre en exergue l'apport socioculturel fourni à l'apprenant. Comme

nous l'avons déjà explicité au début, l'argot suscite bien plus qu'un approfondissement de la langue française, il signifie également l'apprentissage, de manière originale et ludique, de l'histoire de la langue française et de la France, ainsi que la découverte des aspects culturels de ce pays.

## **Références bibliographiques**

Bentolila, Alain (2007) « Contre les ghettos linguistiques », *Le Monde* : <<http://www.languefrancaise.net/Info/2007-12-21-Ghettolila>>.

Conseil de l'Europe (2001) *Cadre européen commun de référence pour les langues* : <[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE_FR.asp)>.

Dubois, Jean et al. (2001) *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse.

Dumont, Pierre (1998) *Le français par la chanson. Nouvelles approches de l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à travers la chanson populaire contemporaine*, Paris : L'Harmattan.

François-Geiger, Denise ; Marie & Goudailler, Jean-Pierre (1991) *Parlures Argotiques*, Paris : Larousse.

Gil-Cepeda Pérez, M<sup>a</sup> Ángeles (1994) « Aspectos lúdicos en la enseñanza del francés, lengua extranjera », in Juan Bravo Castillo (éd.), *Actas del II coloquio sobre los estudios de filología francesa en la Universidad española*, Ediciones de la Universidad de Castilla, p. 27-37.

Guiraud, Pierre (1969) *L'Argot*, Paris : Presses Universitaires de France.

Guiraud, Pierre (1965) *Le français populaire*, Paris : Presses Universitaires de France.

Haddad, Jean-David (1998) « Le langage verbal des jeunes des cités », *DEES*, 111 : <[www2.cndp.fr/RevueDEES/pdf/111/05305611.pdf](http://www2.cndp.fr/RevueDEES/pdf/111/05305611.pdf)>.

Lahire, Bernard (1999) *L'invention de l'«illettrisme»*. *Rhétoriques publiques éthiques et stigmates*, Paris : La Découverte.

Lillo, Antonio (2006) « La traducción del argot rimado inglés », in M<sup>a</sup> Isabel González Cruz (éd.), *Lengua, sociedad y cultura : Estudios Interculturales*, Las Palmas de Gran Canaria : Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, p. 179-206.

Merle, Pierre (2006) *Argot, Verlan et Tchatches*, Ligugé : Milan.

Morín Rodríguez, Adela (2006) « Interdisciplinariedad de los estudios lingüísticos. Apuntes de una reflexión », in M<sup>a</sup> Isabel González Cruz (éd.), *Lengua, sociedad y cultura : Estudios Interculturales*, Las Palmas de Gran Canaria : Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, p. 229-239.

Verlée, Léon (1973) « La notion de culture dans l'enseignement des langues », *Enseignement des langues et information culturelle*, Paris : Nathan, p. 7-11.